BRANLE BAS DE COMBAT A LA DIRECCTE

Décidément la DIRECCTE Alsace ne connaît pas de répit. Après la RGPP, la décision du Tribunal Administratif de juillet 2011 – véritable camouflet pour notre Directeur – et celles à venir, avant le « déménagement » que l'on attend toujours, 4 IGAS se sont à nouveau annoncés dans la région du 14 au 18 novembre 2011.

Leur programme : contrôler l'activité de 4 sections d'Inspection du travail, l'une sous la responsabilité d'un Directeur adjoint, les 3 autres sous celle d'inspecteurs du travail, officiellement les plus anciens en poste. On pourrait penser que ce programme entre dans le champ d'attribution de l'IGAS. Nous verrons que l'objectif poursuivi, une nouvelle fois, appartient à un tout autre registre.

Leur contrôle porterait sur une douzaine de sections au niveau national pour les années 2009, 2010 et 2011. Contrairement aux Inspecteurs et Contrôleurs du travail qui ne s'annoncent pas lorsqu'ils contrôlent une entreprise afin d'apprécier au plus juste la situation à contrôler, les IGAS ont prévenu de leur visite plus d'un mois à l'avance et ont posé leurs exigences : quelques-unes légitimes, les autres beaucoup moins.

- Annonce d'un planning de visite minuté pour les 5 jours avec interrogatoires individuels des agents de contrôle et de secrétariat ;
- Transmission au préalable d'un questionnaire avec 23 tableaux à remplir, beaucoup cherchant à apprécier le temps passé pour les diverses activités de sections, d'autres exigeant des ratios afin d'évaluer des taux de couverture … ;
- Transmission exigée de l'ensemble des doubles des courriers adressés et reçus ce qui représente un travail colossal en temps et injustifié au regard des exigences économiques demandées (plusieurs milliers de lettres). Sur ce point, le Direccte Daniel Mathieu n'a pas hésité à vouloir confier ce travail à un prestataire extérieur. Que serait-il resté de la confidentialité des dossiers d'entreprises ou du secret des procédures pénales s'il avait persisté dans un tel choix ? Il prouve une fois de plus qu'il est prêt à tout pour passer pour le bon élève de la classe, sans réfléchir aux contraintes, tant humaines, que matérielles, que réglementaires.

Au fur et à mesure que l'échéance se rapproche, les agents contrôlés sentent une certaine fébrilité monter de la part de la hiérarchie : multiplication des courriels, exigence de rendre les tableaux dans les délais, réunion de concertation afin de vérifier la cohérence des chiffres, envoi de documentation sur la situation de l'emploi dans la région (on se demande ce que cela vient faire dans ce cadre), scannage des chronos par des vacataires,...

Le contrôle annoncé, ne devant pourtant pas « perturber l'activité normale des services » (dixit les IGAS eux-mêmes), est en train de prendre des dimensions incroyables et de générer un stress considérable pour les agents concernés.

Contrôle d'activité disions-nous précédemment. Officiellement, oui, mais en réalité on connaît déjà les conclusions de ce soit-disant contrôle : les IGAS viennent pour apprécier la ligne hiérarchique et justifier la mise en œuvre des réformes destructrices de nos services : « *Mesdames et Messieurs les Inspecteurs du travail, vous ne savez pas encadrer vos agents, Mesdames et Messieurs les Directeurs vous laissez faire cette situation. Mesdames et Messieurs les secrétaires vous n'avez pas une activité qui justifie l'existence future de vos postes. La solution nous l'avons : mettre à la tête de plusieurs sections un animateur et resserrer le management par le haut afin d'avoir des chiffres, toujours plus de chiffres ».*

Cette visite des IGAS doit être le moment pour l'ensemble des agents reçus de dire la réalité de leur travail, de dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail et de la qualité du service public assuré malgré tout.

Interpelons, tous et toutes ensemble, les IGAS sur la base des revendications que nous avons portées, notamment en juin et juillet dernier : nous **ne pouvons plus continuer comme cela !**

STOP ! aux suppressions d'emplois et de postes entraînées par la RGPP, en particulier les emplois de catégorie C :
Dans les services emploi où les missions sont externalisées, les agents sont ainsi baladés de service en service, comme des pions, sans garantie sur leur avenir ;
Dans les services support la mutualisation entraîne en plus un appauvrissement des tâches et la fin d'un service de proximité pour les collègues ;
Dans les secrétariats qui sont de plus en plus amenés à travailler dans des « pools » ;
En DIRECCTE Alsace : 2011 = 12 postes de catégorie C supprimés.
Pour tous et toutes il s'agit d'une véritable dégradation des conditions de travail, d'une dévalorisation du travail, qui reja illit sur toutes les catégories.
Tous ensemble nous exigeons :
L'arrêt de la RGPP et des suppressions de postes, et le recrutement d'agents par voie de concours, en priorité de la catégorie C.

STOP ! à la déqualification programmée des contrôleurs du travail. Le corps des contrôleurs est un corps charnière de l'inspection du travail. Il occupe des fonctions variées (contrôle des très nombreuses PME, mise en oeuvre des politiques en faveur de l'emploi, renseignements juridiques, contrôle des organismes de formation professionnelle, fonctions supports essentielles,…). Le projet de Nouvel espace Statutaire (NES) remet en cause la reconnaissance statutaire obtenue en 2003.
Tous ensemble nous exigeons :
L'ouverture de véritables négociations sur la base de la motion adoptée le 6 mai dernier : pas d'entrée du corps des contrôleurs du travail dans le NES, respect du statut particulier et de la spécificité des contrôleurs du travail, grille indiciaire du A type pour les contrôleurs du travail.

STOP ! à l'externalisation des missions et à leur mutualisation (renseignements juridiques – accueil du public – services emploi...).
Tous ensemble nous exigeons :
L'arrêt de l'externalisation des services de renseignement et d'accueil du public, et de quelque service que ce soit.

STOP ! aux relogements réalisés « à l'arrache », sans aucun respect des conditions de travail et de vie des agents, ni de l'accès pour les usagers au service public.
Les règles comptables de France-domaine priment sur le respect des conditions de travail : les agents s'entassent dans des espaces de plus en plus restreints. Dans ces conditions, l'accueil du public est de plus en plus difficile, et il est impossible de respecter les règles élémentaires de confidentialité.
Tous ensemble nous exigeons :
La remise à plat des projets de relogement régionaux.
Des espaces de travail décents et prenant en compte les spécificités des tâches des agents.

STOP ! à l'absurdité de la logique du rendement et des objectifs quantitatifs, à une politique managériale déconnectée du terrain.

Tous ensemble nous exigeons :
La suppression des objectifs chiffrés, l'annulation de toutes les sanctions prises contre les agents sur ces bases là et l'arrêt des pressions exercées.

STOP ! à la politique travail et à la ligne hiérarchique qui y est associée, imposés par la DGT, dans laquelle les agents de contrôle doivent se conformer strictement aux volontés du ministre en rejetant les réalités du terrain alors que les demandes des salariés, de leurs représentants, et des acteurs de la prévention sont de plus en plus pressantes.

Tous ensemble nous exigeons :
Le retour au schéma type de la section avec 1 IT, 2 CT, 2 agents de catégorie C ;
Le retrait de la circulaire DGT du 13 décembre 2010, « ligne hiérarchique ».
Le respect de la capacité d'initiative, individuelle et collective, des agents de contrôle.

STOP ! à l'individualisation et à la division des agents, notamment par le biais des primes, bientôt renforcée par la mise en place, pour toutes les catégories, de la Prime de Fonction et de Résultat (PFR), mais aussi par les modifications statutaires introduites, catégorie après catégorie, qui nient la qualification acquise par les agents.

Tous ensemble nous exigeons :
L'abandon de la mise en place de la Prime de Fonction et de Résultats, et intégration de l'enveloppe servant au financement des primes, pour l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice.

STOP ! à la négation du dialogue social qui devient la règle dans ce ministère, avec des Comités Techniques Paritaires organisés à la va-vite, un refus systématique d'entendre et de prendre en compte les avis et revendications des agents, comme par exemple en ce qui concerne le statut des contrôleurs.
Le DIRECCTE Alsace ne s'émeut pas du boycott de l'ensemble des représentants du personnel de 2 CTP régionaux. Il continue de dérouler son programme comme si de rien n'était.

Tous ensemble nous exigeons :
Un changement radical des relations sociales dans ce ministère, de telle manière que les agents puissent faire entendre leurs voix à travers leurs représentants.
Mettre fin aux expérimentations organisationnelles hasardeuses (sections atypiques, agents hors section chargés d'une mission de contrôle, affectation d'IET sur des postes non pérennes...).